



Compte rendu du CDAS 11 Décembre 2025

Ce CDAS se tient aujourd'hui dans un climat budgétaire toujours aussi incertain, avec pour ordre du jour : la présentation du compte-rendu annuel d'activité 2024 du service social, un point budgétaire sur le CAL, la présentation des activités destinées aux retraités parisiens et toujours dans l'optique d'une régionalisation espérée, la présentation de statistiques régionales sur les actions CAL 2024 (hors sorties et Arbre de Noël), et un Comparatif régional sur les résultats des enquêtes 2025 sur les actions locales.

Ce CDAS a été aussi l'occasion de faire connaissance avec le nouveau président.

Dans sa liminaire, Solidaires, après avoir mis l'accent sur le climat d'instabilité général, a rappelé l'histoire de notre action sociale et a souligné l'importance de cette dernière dans la vie des agents actifs et retraités.

Présentation du rapport des Assistantes sociales :

Interventions individuelles :

Les AS ont présenté brièvement une vidéo figurant sur le site national de l'action sociale et présentant le service social. Suite aux nouveaux recrutements contractuels apprentis, elles ont indiqué s'être organisées pour prendre en charge les spécificités liées à cette nouvelle population. Elles ont souligné que l'accompagnement des agents en difficulté et notamment en matière d'aides pécuniaires fait l'objet d'une véritable étude, le versement d'argent n'étant pas toujours la solution adéquate.

La fiche DASAD (l'agent étant informé de son existence) sert à suivre les agents en arrêt de maladie ou pour un agent qui, bien encore dans les services, traverse une période difficile. Elle reste un véritable outil. Cette fiche est strictement réservée au suivi. Les assistantes sociales étant soumises à une obligation de secret professionnel strict au même titre qu'un avocat.

La DRFIP a par ailleurs indiqué travailler en lien avec les AS à la prévention en matière de risques de suicides un protocole sera finalisé en février.

Interventions collectives :

Les assistantes sociales se rendent également dans les services, participent aux instances de dialogue social, et interviennent suite à événements graves.

Par ailleurs en 2025 une action collective sur les aidants a été menée sur quelques sites parisiens. Solidaires a déploré que cette action menée sur le site de Réaumur n'ait pas donné lieu à l'octroi d'autorisation d'absence pour les agents hors du site.

Tableau budgétaire :

Cette année la consommation a été plutôt optimale puisqu'il ne reste qu'un seul euro.

Activités ludiques pour retraités :

Proposition de mutualisation de la sortie « retraités » retoquée par les OS. Solidaires est fortement intervenue contre la tentative de régionalisation rampante.

Le délégué régional a présenté ses statistiques régionales sur les actions CAL 2024 (hors sorties et Arbre de Noël), et un comparatif régional sur les résultats des enquêtes 2025 sur les actions locales.

À l'examen de ces statistiques il s'avère que les activités sont assez différentes d'un département à l'autre, et de ce fait renforce l'idée que la départementalisation des actions correspond le mieux aux besoins et désirs des agents. Par exemple à Paris les agents consultent moins les psy par rapport aux autres départements. Le représentant de la DRFIP a souligné qu'au niveau parisien la plateforme PROCONSULT était plus utilisée.

Questions diverses :

Restauration : À NDV la mise en place une livraison de repas est un flop. Le bilan après 78 jours fait état de 71 repas livrés. Cette solution ne sera donc pas poursuivie. Solidaires est intervenu pour exiger que le 1/4 h supplémentaire accordé pour se rendre sur le site d'Uzès ou de Réaumur soit pérennisé. Solidaires Finances est revenu sur la demande d'intervention en avril du CDAS et restée sans réponse auprès de l'instance Nationale (CNAS) concernant l'impossibilité pour les retraités parisiens et pour les agents nomades d'accéder aux différents sites de restauration gérés par ASFR.

Le représentant de la DRFIP (RH) a indiqué que la sécurisation des bâtiments changeait la donne (en passant sous silence que les accueils des sites étaient dorénavant fermés).

Si la mise en place de la nouvelle carte accès à tout immeuble (mais quand!!!!) allait faciliter l'accès pour les actifs, pour les retraités, M. Lagadec n'a donné comme solution qu'un appel en amont au gestionnaire de site pour obtenir une carte d'accès ou appeler ASFR par interphone pendant le coup de feu... intolérable les retraités rayés des cadres qui n'ont plus accès aux annuaires donc aux données téléphoniques directes. Penser que le personnel ASFR corvéable à merci se déplacera pour ouvrir une porte, c'est totalement méconnaître la charge de travail de ces derniers !

Solidaires ne lâchera rien et reviendra dans toutes les instances sur ce sujet, les retraités aussi ont droit à l'action sociale.

Arbre de Noël :

Une proposition de la délégation a été faite afin que le deuxième parent ou autre membre de la famille puisse venir au spectacle de Noël, en payant le billet groupe. Cette proposition sera à définir l'année prochaine.

Par ailleurs Solidaires Finances a demandé de nouveau un groupe de travail afin détudier l'application du quotient familial pour les sorties les plus onéreuses.